

**Point de vue** | Jo-Anne Wemmers, PhD\*

# Des victimes insatisfaites

**L**e 1<sup>er</sup> mai, *Le Soleil* a publié un article d'Arlène Gaudreault sous le titre, «Les victimes ne sont pas abandonnées à leur sort». Dans cet article, M<sup>me</sup> Gaudreault affirme que les personnes qui disent que les victimes et leurs proches au Québec sont abandonnées vivent sur une autre planète. Il ne faut pas minimiser les insatisfactions réelles des victimes qui persistent par rapport à leur traitement dans le système de justice.

En 2006, le groupe de recherche Victimologie et justice réparatrice du Centre international de criminologie comparée à l'Université de Montréal a publié une étude sur les expériences des victimes au sein du système pénal au Québec. Cette étude qui a suivi 188 victimes d'actes criminels dans trois régions au Québec dessine un portrait sombre de la situation des victimes qui ont affaire avec les tribunaux criminels au Québec. La plupart des victimes n'ont aucune idée de ce qui est advenu de leur dossier. L'absence d'information ne serait pas un problème si elles n'étaient généralement pas intéressées à en recevoir, mais 91% des victimes de l'étude voulaient être informées des développements relatifs à leur dossier.

Les victimes manquent également d'information au sujet des services qui leur sont offerts. Pas moins de 60% d'entre elles ont

affirmé qu'elles ignoraient comment recevoir de l'aide ou de l'information au sujet du système de justice pénale. Seulement une victime de violence sur trois a été informée de l'existence du programme provincial d'indemnisation des victimes d'actes criminels, l'IVAC. De plus, elles reçoivent rarement cette information de la police; elles sont plutôt informées par le procureur de la Couronne ou la cour. Cela signifie que les victimes reçoivent cette information primordiale plusieurs mois après l'événement et qu'elles risquent ainsi de dépasser le délai de prescription afin de s'inscrire au programme.

## BESOINS D'INFORMATION NON COMBLÉS

L'ensemble des résultats indique que malgré les droits des victimes spécifiés dans la Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels (1988), les victimes ne sont toujours pas traitées comme elles devraient l'être. De plus, le programme INFOVAC-PLUS, introduit par le ministère de la Justice du Québec en 1995 afin de répondre au besoin d'information des victimes, ne semble pas fonctionner. La police ne donne pas d'information systématique aux victimes au sujet du système de justice pénale et des services d'aide disponibles et l'information reçue de la cour ne suffit pas à combler leur besoin d'information.



L'ensemble des résultats d'une étude, réalisée en 2006 par le groupe de recherche Victimologie et justice réparatrice du Centre international de criminologie comparée à l'Université de Montréal, indique que malgré les droits des victimes spécifiés dans la Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels (1988), les victimes ne sont toujours pas traitées comme elles devraient l'être. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Quant au jugement des victimes au sujet de leur traitement dans le système de justice pénale, plusieurs étaient insatisfaites. De plus, leur insatisfaction a clairement augmenté avec le temps. Au moment du premier entretien, 35% des victimes étaient insatisfaites des procédures utilisées dans leur cause. Six mois plus tard, ce pourcentage a augmenté à 63%. En général, les victimes ont eu l'impression de ne pas avoir

été traitées justement et leur sentiment d'injustice a augmenté avec le temps. Plus leur cause évoluait dans les étapes du processus judiciaire, moins elles avaient l'impression d'avoir un impact sur le système de justice pénale et plus elles avaient tendance à croire que le système traite les contrevenants mieux que les victimes.

La raison de la grande augmentation de l'insatisfaction des victimes est simple : l'ab-

sence de contacts avec le substitut du procureur général. Contrairement à leurs souhaits, la plupart des victimes n'ont pas été avisées ou consultées par les autorités. Elles se sentent oubliées.

*\*Professeure, École de criminologie, Université de Montréal. L'auteure est responsable du groupe de recherche Victimologie et justice réparatrice du Centre international de criminologie comparée.*

## CARREFOUR DES LECTEURS

D'autres textes au [www.cyberpresse.ca/lesoleil](http://www.cyberpresse.ca/lesoleil)

### Adieu bac brun

J'habite l'arrondissement Sainte-Foy—Sillery où la Ville a troqué le gros bac brun qui servait au recyclage des matières putrescibles pour un mini bac vert. Fini le gros bac brun pour recycler les rejets de jardin et les déchets de table. Quelle absurdité quand j'ai constaté qu'il faudrait acheter ces gros sacs orange polluants pour que la Ville recycle ces matières. Et les bras me sont littéralement tombés quand j'ai lu dans la chronique de Larry Hodgson (*L'herbicyclage forcé : un désastre écologique*, 14 juin) que tous ces sacs ne seront pas recyclés, mais prendront désormais la route de l'incinérateur! S'il y avait problème quant aux matières pouvant être jetées dans ces bacs, la Ville aurait dû nous en informer et nous aider à rajuster le tir et faire en sorte que le projet fonctionne. Elle ne l'a pas fait. Plusieurs concitoyens du voisinage s'entendent pour dire que ça n'a aucun sens.

Voilà pour la politique du «un pas en avant... deux en arrière».

*Jacinte Baillargeon  
Québec*

### Une Église servante des pauvres

Notre Église, fidèle à l'enseignement du Christ, s'efforce d'être la servante des pauvres. Les personnes présentes au Congrès eucharistique cette semaine à Québec vivent des moments et entendent des propos qui les amènent vers leurs frères et sœurs moins favorisés. De grands prophètes de notre Église qui consacrent leur vie à aider des personnes démunies et pauvres sont présents au Congrès eucharistique de Québec, en ce moment, et ils nous encouragent à vivre proches des pauvres. Dans un cœur à cœur avec le Christ eucharistique, dans une adoration silencieuse, nous puisons le courage de vivre en pauvres avec les pauvres. Non, notre Église n'a pas peur de s'attaquer aux problèmes du monde. Dans la mêlée, elle dénonce les abus, sur-

tout ceux qui font souffrir les personnes pauvres.

*Réal Lampron  
Québec*

### Nouvelle Agora

J'assiste, le cœur débordant de joie, à l'inauguration de la nouvelle Agora. Je m'imagine 24 années plus jeune, dans le plus impressionnant décor que la ville de Québec peut nous offrir : le ciel parsemé de quelques nuages pour enjoliver un coucher de soleil, l'édifice des Douanes, les remparts, le clocher du Vieux Séminaire et le Château Frontenac brillent de mille éclats. C'est magnifique! «Nous avons gagné», que je ne cesse de me répéter. Les autorités du Port de Québec avaient statué qu'ils ne nous laisseraient pas plus qu'un «grain de sel» pour contester leur décision de faire disparaître l'Agora. Nous nous sommes battus, à plusieurs, à coup de conférences de presse, de mémoires, de contestations, de lettres d'appel au secours à MM. Harper, Cannon et Blackburn et nous

avons réussi à conserver l'Agora près du fleuve. Qui sait? Avec un peu plus de suite dans les idées, aurions-nous gagné le droit de célébrer le 400<sup>e</sup> sur les rives du majestueux fleuve Saint-Laurent, devant Québec, là où Samuel de Champlain a débarqué? Nous n'avons pas osé, donc nous ferons la fête entassés autour du bassin Louise. La vie m'a appris qu'il est toujours désastreux de concéder la victoire sans se battre puisqu'une question demeure sans réponse : que serait-il arrivé si j'avais combattu?

*Marie-Paule Tremblay  
Québec*

### Cultiver nos mauvaises herbes

Pour les fêtes de 2008, notre ville a l'air malpropre. Sur le territoire de l'ancienne ville de Québec, en Basse-Ville et en Haute-Ville, là où les touristes abondent, les plates-bandes et les terrains publics pullulent de mauvaises herbes. Québec, qui se veut un leader en environnement, aurait pu attendre en 2009

pour mettre tous ses plans à exécution pour recevoir la visite. Il doit bien y avoir des moyens assez écologiques d'enrayer ces mauvaises herbes pour l'été. Quand les actions politiques passent avant le bon sens et la fierté, on risque de perdre un peu de notre réputation de ville belle et propre. On aura tout le loisir de cultiver nos mauvaises herbes au cours des prochaines années, de nous y habituer ou d'aider la nature avec des recettes écolo qui se chargeront de les éliminer.

*Cathy Villeneuve  
Québec*

### Le Tournant vert

Stéphane Dion vient de lancer le Tournant vert. «Nous allons faire payer les pollueurs et remettre tout cet argent dans les poches des Canadiens», a-t-il dit. Réductions d'impôt, diminution du gaspillage, ... et pas d'augmentation du coût de l'essence à la pompe. Tout y passe. À lire sur [www.cyberpresse.ca/lesoleil](http://www.cyberpresse.ca/lesoleil) sous la rubrique Opinion.